



ASSOCIATION DE HOCKEY  
FÉMININ DU RICHELIEU

# PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS SAISON 2024-2025

**Nous vous invitons à bien lire toutes les informations contenues dans ce document.**

## Procédures d'inscriptions générales

- S'appliquent pour toutes les joueuses de la région du Richelieu désirant évoluer dans une équipe de **hockey féminine récréative, compétitives ou élites** pour la saison 2024-2025 :
- **L'inscription** doit se faire avec l'Association de hockey féminin du Richelieu via la **boutique en ligne** peu importe leurs catégories ou classes.
- Les inscriptions seront ouvertes à compter du **10 juin 2024 dès 6h00**.
- Un **rabais pour inscription hâtive** sera offert par l'AHFR **jusqu'au 23 juin 2024 seulement**.

## **Nouveau et obligatoire :**

Lors de l'inscription en ligne de votre enfant, vous devez joindre le code d'éthique du joueur au niveau de votre compte dans l'onglet « Membres/document ». Vous devez sélectionner le profil de votre enfant et dans « Documents » vous allez pouvoir ajouter le code d'éthique joueur signé par le parent et le joueur. Vous allez aussi avoir la possibilité de le joindre lors de l'étape 2 de l'inscription en ligne.

Aucune inscription ne sera confirmée (le nom de votre enfant ne sera pas mis sur la liste des joueurs actifs pour la présente saison) tant que le code d'éthique joueur n'aura pas été joint à l'inscription, et ce, même si vous avez effectué le paiement en ligne. Le code d'Éthique joueur doit être signé par le joueur et le parent, à l'exception des joueurs nés en 2017-2018 et 2019, où seulement le parent doit signer le code d'Éthique joueur.

Le code d'éthique joueur est disponible en allant sur le lien suivant : [Code éthique du joueur](#)

## Ajout ou changement de coordonnées :

Le système d'inscription en ligne vous permet d'effectuer un changement d'adresse directement à partir de votre « Mon Compte » ou lors du processus d'inscription en ligne de votre enfant. Vous pouvez maintenant aussi ajouter vos coordonnées (prénom, nom, courriel et téléphone).



Lorsque vos coordonnées auront été ajoutées, elles apparaîtront dans votre « Mon Compte ». Vous verrez seulement les coordonnées que vous avez ajoutées.

### Inscription Remparts AA - Compétitif

- La joueuse qui souhaite participer aux camps de **sélection pour les équipes AA** qui débutera à la fin août, **doit absolument s'inscrire à la saison et sélectionner le forfait de sa division + l'article additionnel « 2024- Camp de Sélection Remparts AA »** lors de l'inscription en ligne et payer le frais de base récréatif + la participation au camp lors de l'inscription. Un court formulaire sera aussi à compléter pour le camp de sélection.
- **Les frais additionnels pour le AA seront facturés en octobre, lorsque les joueuses sélectionnées seront connues.**
- **Seules les joueuses suivantes peuvent prendre part au camp de sélection AA :**
  - Joueuses ayant évoluées dans une équipe AA ou A féminine l'an dernier (ou M9-2 pour le M11AA)
  - Joueuses ayant évoluées dans une équipe AA, A ou B masculine l'an dernier (ou M9-1, M9-2 ou M9-3 pour le M11AA)

**Note:** les joueuses ayant participé aux Camps Remparts Élite (AAA) (printemps 2024) doivent aussi déboursier pour le camp Remparts Compétitif (AA). Toutefois, il faut sélectionner l'article « 2024- Camp de Sélection Remparts AA (M11-M13-M15-M18) (Joueuse ayant participé au camp AAA 2024) », vu que la joueuse a déjà son chandail de camp des camps 24-25.

### Inscription Remparts AAA - Élite

- **Les joueuses sélectionnées lors du camp de sélection AAA** printanier doivent s'inscrire au forfait « Élite » de leur catégorie

### Transfert du masculin

Pour les joueuses qui auraient déjà procédé à l'inscription dans une association masculine mais qui désirent évoluer au féminin, SVP communiquer avec nous par courriel à [registraire@hockeyfemininrichelieu.ca](mailto:registraire@hockeyfemininrichelieu.ca) et nous vous accompagnerons dans les démarches pour rectifier la situation



### Mode de paiement

- Le **mode de paiement** privilégié par l'AHFR est la **carte de crédit**. Si ce mode est sélectionné, il vous sera possible d'acquitter les frais d'inscription en un ou plusieurs versements si l'inscription est complétée avant le 15 juillet 2024. (Voir modalités disponibles selon votre catégorie et classe via boutique en ligne)
- Il sera aussi possible de procéder au paiement par **virement interac** si vous acquittez le montant en **un seul versement au maximum 10 jours après l'inscription**. Si ce mode de paiement est sélectionné et qu'aucun paiement n'est reçu dans les 10 jours suivants, l'inscription sera supprimée.  
Adresse du virement : [tresorerie@hockeyfémininrichelieu.ca](mailto:tresorerie@hockeyfémininrichelieu.ca). Réponse : AHFR2024.
- Si ces modes de paiement ne vous conviennent pas, veuillez nous contacter pour prendre un arrangement.

### Équipement

- L'équipement complet est obligatoire pour participer aux activités de l'AHFR
- L'AHFR prêtera à chaque joueuse 2 chandails de matchs pour la saison.
- Si le chandail n'est pas remis ou s'il est remis en mauvais état à la fin de la saison, un montant de 100\$ vous sera facturé et devra être acquitté avant de pouvoir vous réinscrire pour la saison suivante
- Les bas de matchs et de pratique sont à la charge du parent (sauf compétitif et Élite où ils sont inclus dans les frais additionnels)

### Tournois

- Les **frais de tournoi et autres activités spéciales d'équipe** ne sont pas compris dans le prix. Ces derniers seront à payer en début de saison à votre gérant(e) selon les termes et montant entendu au sein de votre équipe.  
À noter que les tournois sont une activité d'équipe et que vous devrez payer votre quote-part à l'équipe, même si vous faites le choix que votre fille n'y participe pas.

### Entraîneur(e) / Gérant(e)

Nous avons toujours besoin d'instructeurs bénévoles pour permettre à nos joueurs l'apprentissage du hockey. Cependant, vous devrez être prêt à suivre un programme d'enseignement et certaines formations requises par l'Association ou Hockey Québec ainsi qu'une recherche d'antécédent judiciaire. Pour toute personne intéressée à être bénévole pour un poste d'entraîneur(e) -chef, entraîneur(e) adjoint ou gérant(e), vous pouvez nous faire part de



## ASSOCIATION DE HOCKEY FÉMININ DU RICHELIEU

votre intérêt en répondant à la question lorsque vous procédez à l'inscription en ligne de votre enfant.

### **Bénévoles**

À noter que lors de nos 2 tournois (Festi-Félines en fev 25 et Tournoi provincial Féminin en jan 25) et lors des Championnats Régionaux en mars-avril 2025, nous aurons besoin de bénévoles! Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Vous pouvez nous faire part de votre intérêt pour ces événements en répondant à la question lorsque vous procédez à l'inscription en ligne de votre enfant.

### **Lien utiles pour l'inscription**

**Boutique d'inscription disponible ici:**

<https://page.spordle.com/ahm-feminin-du-richelieu/participant/1ef21d64-aa0f-6bf8-a8b5-02278fe9e5d9>

### **Guide du parent pour l'inscription en ligne/ Parent's guide for online registration**

[Association de hockey féminin du Richelieu - Inscription Au Hockey \(hockeyfemininrichelieu.ca\)](http://Association de hockey féminin du Richelieu - Inscription Au Hockey (hockeyfemininrichelieu.ca))

Pour toutes questions concernant le processus d'inscription, SVP communiquer avec nous par courriel à [registraire@hockeyfemininrichelieu.ca](mailto:registraire@hockeyfemininrichelieu.ca) . Veuillez nous accorder 24 à 48 heures pour vous répondre.

Pour toutes questions concernant le fonctionnement du hockey féminin, SVP communiquer avec nous par courriel à [info@hockeyfemininrichelieu.ca](mailto:info@hockeyfemininrichelieu.ca) . Veuillez nous accorder 24 à 48 heures pour vous répondre.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une très belle saison de hockey et nous vous remercions de votre appui.

Sportivement vôtre

L'équipe de l'AHFR



**ASSOCIATION DE HOCKEY  
FÉMININ DU RICHELIEU**

### **IMPORTANT : Politiques de remboursement**

En cas d'abandon, les frais d'utilisations suivant seront déduits:

\* **Avant le début des camps (Fête du travail): 25\$**

\* **Entre le début des camps et la composition des équipes (30 sept):**

70\$ pour couvrir les frais d'assurances et les frais d'adhésion remis à Hockey Canada et Hockey Québec qui ne sont pas remboursables et 80\$ pour les remises en forme et les évaluations (M11 à junior).

\* **Entre la composition des équipes et le 31 octobre: 50%**

\* **Après le 31 octobre: aucun remboursement.**

### **Exception:**

Nouvelles joueuses M7et M9 remboursement à 100% avant la 6e activité

Nouvelles joueuses M11 remboursement à 100% avant la 4e activité.

### **Blessure:**

En cas de blessures ou de raisons médicales qui nécessiteraient un abandon pour la saison complète, sur présentation d'un billet du médecin, les frais suivant seront déduits:

\* 70\$ pour couvrir les frais d'assurances et les frais d'adhésion remis à Hockey Canada et Hockey Québec qui ne sont pas remboursables

\* Un montant au prorata de l'utilisation (basé sur 30 semaines d'activités débutant la 1ere semaine de septembre)

***Il est important d'informer l'association le plus rapidement possible pour prendre arrangement***